



Mon contrat en cdd à une phrase pas tres claire

Par **sandy1988**, le **02/07/2010** à **11:50**

Bonjour,

Je vien de signé une prolongation d'une semaine pour mon contrat pour un poste d'Operatrice de saisie.

Apres la lecture de mon contrat j'ai vu la DRH pour lui parler d'une phrase qui me paraisser louche. Je site " le present contrat s'inscrit dans le cadre de remplacement de Madame durant ses congés".

Apres avoir demander à ma DRH si c'etait normal, car la personne a un poste à responsabilite et une paye de 2700 € brut/ mois.

Elle ma changer la phrase que j'ai site en ajoutant Je site " le present contrat s'inscrit dans le cadre de remplacement partiel de Madame durant ses congés"

Est-ce que je dois presumer la remuneration et le poste de la personne? ou est-ce normal??

merci d'avance de vos reponse

Cordialement

Rault Sandy

Par **fabienne034**, le **02/07/2010** à **12:42**

non pas forcément,

vous remplacez une personne en congé à son retour vous partez

pour tout savoir sur le CDD

<http://www.fbis.net/cdddroit.htm>